

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix-Travail-Patrie MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL COMMUNE DE BIPINDI MAIRIE DE BIPINDI		REPUBLIC OF CAMEROON Peace-Work-Fatherland MINISTRY OF DECENTRALISATION AND LOCAL DEVELOPMENT BIPINDI'S COUNCIL BIPINDI COUNCIL SIGAMP TEL 699 99 89 79/653 25 43 25
SGAMPCBPI TEL 6998979653254325		

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°002/AONO/CBIPINDI/CIPM/SIGAMP/2026 DU 12/02/2026

**POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DE 24,8KW
ET D'UN RESEAU BT MONOPHASE DANS LE VILLAGE BONGOUANA, COMMUNE DE BIPINDI,
DEPARTEMENT DE L'OCEAN. « En procédure d'urgence »**

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution des Budgets d'Investissement Public (BIP), Exercice 2026, le Maire de la Commune de BIPINDI Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour travaux de construction d'une mini centrale solaire photovoltaïque de 24,8KW et d'un réseau BT monophasé dans le village BONGOUANA, Commune de BIPINDI, Département de l'Océan.

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- ✓ La construction d'une mini centrale photovoltaïque de 24,8KWc
- ✓ Fourniture et pose des champs solaires
- ✓ Fourniture et pose du système de stockage
- ✓ Fourniture et pose du système de conversion DC/AC et de régulation de charge
- ✓ Fourniture et pose du système de protection et de distribution
- ✓ Construction d'un local technique
- ✓ La construction d'un réseau électrique basse tension monophasé : 1,78Km
- ✓ Réalisation des fouilles
- ✓ Fourniture et pose des supports bétons
- ✓ Fourniture et pose du câble Torsadé 4*25 mm²
- ✓ Réalisation des mises à la terre
- ✓ Les prestations divers

3. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un seul (01) lots

4. Coût prévisionnel

Le cout prévisionnel des travaux est de : Cent Millions (100 000 000) francs CFA.

5. Délai d'exécution

Le délai maximum par lot prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets de construction des réseaux électriques et des installations solaires photovoltaïques

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINEE, Exercices 2026, sur la ligne d'imputation budgétaire N°

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est : hors ligne.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission acquitté à la main et timbrée, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics, dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO, dont le montant s'élève à Deux millions (2 000 000) frs CFA et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite, mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable. Cette caution de soumission doit être accompagnée du récépissé de consignation remis par le CDEC.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maire de la Commune de BIPINDI aux heures ouvrables (SIGAMP: Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics), BP 20 Bipindi Tél : 657313410 ; 654726798/699 60 70 06/653 25 43 25 dès publication du présent avis.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue à la Mairie de BIPINDI auprès du SIGAMP: Structure interne de Gestion Administrative des Marchés Publics), Tél: 657313410 ; 654726798/699 60 70 06 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de 100 000 (Cent mille) Francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de BIPINDI .

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO

12. Remise des offres

-Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la commune de BIPINDI, au plus tard le 13/03/2026 à 12h00 Heure limite et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002AONO/C BIPINDI/CIPM/2026 DU 10/02/2026
POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DE
24,8KW ET D'UN RESEAU BT MONOPHASE DANS LE VILLAGE BONGOUANA, COMMUNE DE
BIPINDI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN. « EN PROCEDURE D'URGENCE »**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

13. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission ;
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.
- L'abandon d'un marché ou le non achèvement d'un marché de l'année antérieure à la date d'ouverture des plis à l'identification d'une entreprise.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

NB/ La caution est solidaire du récépissé délivré par la CDEC

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le **13/03/2026** à BIPINDI par la Commission interne de Passation des Marchés du Maître d'Ouvrage dans la salle des Actes de la commune de BIPINDI à **13h00** précise. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

15 . Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels¹. Un critère ne peut être à la fois éliminatoire et essentiel

15.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence du récépissé CDEC
- Non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Non-respect d'un critère essentiel ;

¹Ces critères ont pour objet d'apprécier la conformité aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres, des pièces administratives, de l'offre technique et de la proposition financière en vue de l'attribution du marché

- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Non-respect d'un critère essentiel ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- Absence de possession en propre ou en location d'un matériel minimum (à préciser par le Maître d'Ouvrage)
- Absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- Absence de la charte d'intégrité ;
- Absence des preuves d'acceptation des exigences du DAO (CCTP et CCAP)

15-2 Critères Essentiels :

Il est question de :

	Lettre de soumission de la proposition technique
	la presentation de l'offre ;
	Les références du soumissionnaire ; (Attestation de catégorisation)
	la qualification et l'expérience du personnel ; (Attestation de catégorisation)
	la capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière) ;
	Les moyens logistiques (Attestation de catégorisation)
	la methodologies

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises, dont l'offre est évaluée la moins-distante

17. Durée de la validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de BIPINDI au SIGAMP : Structure interne de Gestion Administrative des Marchés Publics), Tél: 657313410 ; 654726798/653 25 43 25/699 60 70 06, sise au Bâtiment abritant l'actuel Hôtel de Ville

19. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP)(SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro 698 29 58 05 Ou le Maître d'ouvrage au numéro 699 99 89 70

Ampliations :

- DD/MINMAP/OCEAN (pour information)
- ARMP (pour information)
- DD/MINEE/OCEAN (pour information)
- Président CIPM (pour information)
- Affichage (pour information)

BIPINDI le, 12 Février 2026

Le Maire

(Maître d'Ouvrage)

